

Centre Placement Familial Socio-Educatif

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 2



Informations générales

Type de dispositif : Autre

Parcours concernés

Autres parcours

Autre parcours : <p>Protection de l'enfance</p>



Mission

Contexte missions

Service de protection de l'enfance accueillant des mineurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou sur décision judiciaire. Placements réalisés en familles d'accueil recrutées et suivies par des associations ou le département, avec accompagnement éducatif dédié visant la sécurité, le développement et le lien familial.

Liste des missions

- Accueillir les mineurs confiés sous mesure administrative ou judiciaire
- Recruter et former les familles d'accueil
- Assurer le suivi éducatif des enfants en placement familial
- Favoriser le maintien ou le rétablissement du lien avec la famille naturelle
- Accompagner les mineurs dans leur développement social et affectif
- Proposer un cadre sécurisant et stable pour le mineur
- Évaluer les besoins spécifiques des enfants accueillis
- Collaborer avec les acteurs judiciaires et sociaux concernés
- Informer les familles d'accueil sur leurs missions et obligations
- Soutenir les familles d'accueil dans leur rôle éducatif
- Organiser des dispositifs de formation continue pour les acteurs
- Participer à l'évaluation des situations des enfants

En synthèse

Structure essentielle du dispositif de protection de l'enfance, ce centre permet d'assurer un accueil familial sécurisé des mineurs en risque ou danger, par l'intermédiaire de familles d'accueil qualifiées et accompagnées. Il facilite le maintien du lien familial et un accompagnement personnalisé.

Contraintes

Accès soumis à décision administrative ou judiciaire. Capacité limitée par le nombre de familles agréées. Nécessité d'une coordination avec les services départementaux (ASE, CDEF) et acteurs judiciaires. Le suivi éducatif requiert un investissement pluridisciplinaire soutenu.



Conditions d'accès

Orientation validée :

Placement décidé par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le juge des enfants.

Critère d'âge :

Mineurs de moins de 18 ans

Autres conditions :

Protection de l'enfance et placement familial socio-éducatif



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Évaluation médico-sociale
- Évaluation sociale

Formation, sensibilisation, prévention

- Prévention vulnérabilité
- Protection de l'enfance
- Soutien à la parentalité et à l'éducation

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Activités récréatives et animation
- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

En structure sociale

Intervention en urgence

Modalités de saisine

Saisine par le Conseil Départemental

Saisine par le juge des enfants / PJJ



Formulaires d'accès

- Requête au juge des enfants (formulaire Cerfa n°15707*02) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43019> Ce formulaire est nécessaire pour saisir le juge des enfants dans le cadre d'une mesure de placement d'un enfant en danger.

- Dossier de demande d'agrément d'assistant familial :

<https://www.somme.fr/services/enfance-et-famille/les-assistants-maternels/devenir-assistant-familial/> Ce dossier permet de débiter la procédure d'agrément pour accueillir un enfant en famille d'accueil.

- Guide du placement familial :

<https://appliweb.eurelien.fr/assfam/site/doc/guide-du-placement-familial.pdf> Ce document explique les modalités et objectifs du placement familial.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

Reste à charge usager : Non



Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/centre-placement-familial-socio-educatif>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Version 2 · 21 juillet 2026